

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Sondenecker

Prénom : Céline

Institution ou entreprise : Apave

Axe(s) :

- Numérique : nouveaux usages, nouvelles interrogations

Intitulé de votre contribution : Repenser les modalités de formation et de jury

Résumé de votre contribution :

Les formations dites "obligatoires" sont régies par des organismes imposant de nombreuses règles de déroulés. Résultat, pendant la crise, ces formations ne peuvent pas se dérouler à distance et ceux qui auront besoin d'être habilités devront attendre la reprise pour être formés avant de pouvoir intervenir. Nous pouvons/devons revoir ces modalités pour utiliser les périodes telles que celle-ci pour former et habilitier.